



Décider, construire, gérer et vivre ensemble : l'habitat participatif Ecoravie à Dieulefit (26)

Contexte du projet

En 2009, sur des parcelles constructibles de la commune de Dieulefit, des habitantes et des habitants se sont opposés à un projet immobilier. Cette mobilisation a donné naissance à un projet d'habitat partagé intergénérationnel et écologique dans lequel des personnes venant d'autres régions se sont progressivement impliquées.

Le projet et ses objectifs

Le projet Ecoravie consiste en la construction de trois bâtiments d'habitation bioclimatiques (comprenant chacun de 5 à 7 logements allant du T2 au T5/6) et d'une maison commune à l'usage des habitants et ouverte sur le village.

La charte du lieu, rédigée en 2012, précise que cet éco-habitat se veut un lieu de mixité sociale et intergénérationnel, ouvert aux différences d'âges, d'origine culturelle et sociale et aux personnes handicapées.

Avec ce « bien commun » qui n'appartient pas à une seule personne privée, des personnes pourront à terme intégrer des logements de qualité, dans un lieu préservé, sans forcément d'apport financier initial, pour peu qu'elles acceptent d'être « des habitants collectivement propriétaires mais individuellement locataires ».

Historique du projet

2009 : création de l'association Ecoravie avec comme objet de réunir les futurs habitants d'un habitat collectif, écologique et solidaire à Dieulefit dans la Drôme.

2012 : achat des parcelles d'implantation du futur éco-lieu.

2016 : transformation de l'association en SAS-SCIC.

2017 : en janvier, emménagements dans le premier bâtiment.

2019 : en mai, de nouveaux Ecoravissants emménagent dans le deuxième bâtiment.

Résultats obtenus, en cours et perspectives

A l'heure actuelle, une cinquantaine de personnes sont impliquées dans le projet (34 adultes et 17 enfants) et une vingtaine vivent déjà sur le lieu.

Les deux tiers des 4,5 millions d'euros que représente le projet ont déjà été engagés (NB : l'éco-lieu a été uniquement financé par du prêt solidaire de particuliers).

Points d'intérêts et originalité

- **Ressource(s) concernée(s)** : lieu de vie, habitation, ressources naturelles
- **Communauté impliquée** : les « Ecoravissants », habitants et futurs habitants
- **Règles de gestion et de gouvernance** : le mode de prise de décision fait appel à des outils de la sociocratie et de la communication non violente et permet de construire collectivement le projet et de définir les règles de vie quotidienne et de gestion du lieu ; charte du lieu ; statut juridique fixant un cadre de gestion coopérative (SCIC)

Liens du projet aux transitions et au développement local

Réinventer la façon de vivre ensemble en mettant l'usage et la qualité des relations humaines au centre des préoccupations, le tout dans une démarche écologique

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

- Attention portée en continu sur les modalités de prise de décision pour permettre l'expression de chacun et prendre en compte la diversité des besoins et des situations des personnes composant le groupe (y compris sur des questions d'ordre financier)
- Formation et accompagnement sur ces modes de décision par l'Université du Nous
- Une réflexion poussée sur le modèle juridique et économique du projet
- Difficulté de compréhension du projet par la collectivité locale

Thématique :

Habitat partagé

Mots clés :

Eco-habitat, lien social

Territoire concerné :

Dieulefit (Drôme)

Acteur(s) porteur(s) de la démarche :

SAS-SCIC Ecoravie

Acteur(s) impliqué(s) dans la démarche :

Habitants, futurs habitants du lieu et « prêteurs » solidaires

Ressource(s) partagée(s) :

Lieu de vie
Habitations
Ressources naturelles (gestion écologique de la ressource en eau, de production et de consommation d'énergie, usage d'éco matériaux, écoconception...)

Pour en savoir plus, contactez :

Joël SOLER, Ecoravissant
Courriel : jsoler2@orange.fr

Site web : www.ecoravie.org
Téléphone : 06 37 66 44 55

Rédactrice de la fiche :

Hélène Bustos (ADIR)

Mise à jour : 18/06/2019



